

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX SPORTIFS ET CULTURELS

	2026	
	associations Wittenheim	associations extérieures
Stade Coubertin vestiaires et terrains de foot - journée		
seniors	gratuité	357,00 €
juniors et cadets	gratuité	235,00 €
minimes, pupilles et poussins	gratuité	173,00 €
<i>Pierre de Coubertin dans son intégralité</i>		
pour activités associatives	gratuité	1 250,00 €
pour activités à but lucratif et entreprises privées	1 250,00 €	2 780,00 €
pour activités liées au service public	gratuité	800,00 €

Espace Léo Lagrange Journée	associations Wittenheim	associations extérieures
<i>Salle Culturelle (280 personnes assises à table)</i>		
1er repas associatif interne	135,00 €	360,00 €
à partir du deuxième repas associatif interne	350,00 €	850,00 €
pour activités associatives (AG, réunions, actions caritatives)	gratuité	360,00 €
pour repas dansants, soirées associatives ou spectacles <u>avec entrée payante</u>	430,00 €	850,00 €
pour réunions syndicales ou politiques	gratuité	gratuité
<i>Grande salle (800 personnes assises)</i>		
pour activités associatives	gratuité	1 190,00 €
pour soirées associatives ou spectacles avec entrée payante ou sociétés privées	1 000,00 €	1 600,00 €
Aménagement de salle par les Services Techniques	2 300,00 €	3 200,00 €
<i>Complexe Léo Lagrange dans son intégralité</i>		
pour activités associatives	gratuité	1 280,00 €
pour activités à but lucratif et entreprises privées	1 300,00 €	2 850,00 €

Salles de sport Florimont Cornet	associations Wittenheim	associations extérieures
1/2 journée	gratuité	300,00 €
<i>Florimont Cornet dans son intégralité</i>		
pour activités associatives	gratuité	800,00 €
pour activités à but lucratif et entreprises privées	780,00 €	1 300,00 €

Location complexe Léo Lagrange et Pierre de Coubertin dans leur intégralité - Journée -	associations Wittenheim	associations extérieures
pour activités associatives	gratuité	3 100,00 €
pour activités à but lucratif et entreprises privées	2 600,00 €	8 400,00 €

Tennis Couvert - Journée	associations Wittenheim	associations extérieures
pour activités associatives	gratuité	1 300,00 €
pour activités à but lucratif et entreprises privées	1 250,00 €	2 600,00 €

Remise en état des salles/matériel (en cas de non respect des règles de salubrité) : elle sera facturée au coût horaire d'un agent	cf. page 10
---	-------------

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX SPORTIFS ET CULTURELS

	2026	
Halle au Coton - journée	associations Wittenheim	associations extérieures
utilisation par les écoles publiques de Wittenheim	gratuité	X
utilisation à des fins commerciales	770,00 €	1 300,00 €
spectacles avec entrée payante	160,00 €	1 200,00 €
spectacles avec entrée non payante et actions caritatives	gratuité	680,00 €
manifestations à caractère populaire (marché aux puces)	390,00 €	680,00 €
expos, concours éducatifs, culturels, sociaux non lucratifs	155,00 €	290,00 €
réunions congrès + décompte de mise en place	gratuité	290,00 €
aménagement de la salle par les Services Techniques	2 265,00 €	3 200,00 €
trimestre activités sportives / 1 créneau hebdo	gratuité	225,00 €

Salle Gérard Philipe, incluant la mise à disposition du régisseur (*)	Associations / Entreprises de Wittenheim	Associations / Entreprises extérieures
manifestation avec entrée payante (prix/journée)	520,00 €	990,00 €
manifestation sans droit d'entrée (prix/journée)	245,00 €	990,00 €
mise à disposition du régisseur de la salle Gérard Philipe (prix/heure)	50,00 €	50,00 €

(*) La location de cette salle inclut obligatoirement la présence du régisseur, incluse à concurrence de 7h 30 dans le tarif journalier.

Tout dépassement horaire fera l'objet d'une surfacturation à hauteur du coût horaire d'un agent.

Dans ce cadre le régisseur de la salle Gérard Philipe assure la responsabilité technique du fonctionnement de la salle.

Il pourra en outre intervenir à la demande l'utilisateur pour participer au montage et démontage des installations de son et d'éclairage et assurer des créations lumière sommaires.

	2026	
Salle Albert Camus	associations Wittenheim	associations extérieures
pour activités associatives (réunions, AG, actions caritatives)	gratuité	230,00 €
1er repas associatif interne	135,00 €	340,00 €
à partir du deuxième repas associatif interne et pour repas dansants, soirées	330,00 €	780,00 €
associatives ou spectacles avec entrée payante ou non		
pour réunions syndicales ou politiques	gratuité	gratuité

Maison des Associations	associations Wittenheim	associations extérieures
pour activités associatives (réunions, AG, actions caritatives)	gratuité	230,00 €
Après-midi récréative - associations et/ou entreprises privées (type goûter enfants, CE...)	255,00 €	300,00 €
Foyer - Maison des Associations	associations Wittenheim	associations extérieures
pour activités associatives (réunions, AG, actions caritatives)	gratuité	112,00 €
1er repas associatif interne	112,00 €	175,00 €
Salle de convivialité : anniversaires, goûters enfants	62,00 €	62,00 €

Salle Sainte Marie	associations Wittenheim	associations extérieures
pour activités associatives (réunions, AG, actions caritatives)	gratuité	240,00 €
1er repas associatif interne	140,00 €	360,00 €
à partir du deuxième repas associatif interne et pour repas dansants, soirées	350,00 €	850,00 €
associatives ou spectacles avec entrée payante ou non		
pour réunions syndicales ou politiques	gratuité	gratuité

	2026			
	associations Wittenheim	associations extérieures	particuliers Wittenheim	particuliers extérieurs
Foyer Désiré Renaud (80 personnes)				
repas de midi ou du soir ou apéritif	gratuité	296,00 €	163,00 €	347,00 €
Foyer Ste-Barbe (80 personnes)				
repas de midi ou du soir ou apéritif	gratuité	388,00 €	327,00 €	378,00 €
Foyer Le Carreau du Mineur (25 personnes)				
repas de midi ou du soir ou apéritif	gratuité	163,00 €	112,00 €	163,00 €
Foyer Puits Fernand-Anna (50 personnes)				
repas de midi ou du soir ou apéritif	gratuité	225,00 €	143,00 €	225,00 €
Foyer Notre Dame des Mineurs (60 personnes)				
repas de midi ou du soir ou apéritif	gratuité	296,00 €	286,00 €	347,00 €

Toutes les mises à disposition de terrains et de locaux s'effectuent dans le cadre des conditions prévues par les règlements intérieurs respectifs, notamment en ce qui concerne l'obligation de remise en état de propreté. En cas de non-respect de cette obligation, l'entretien sera facturé à l'utilisateur au tarif horaire d'un agent